

PARTIR MAIS POUR QUOI FAIRE ?

OBJECTIFS DE L'ANIMATION

- Découvrir trois règles d'or pour bâtir une action de solidarité ;
- Analyser les rapports Nord/Sud et équipe de jeunes/partenaire qu'implique l'action que vont réaliser les jeunes ;
- Réfléchir sur le cadre et l'impact de l'action de solidarité envisagée.

RESSOURCES NÉCESSAIRES

- Témoignages de partenaires disponibles dans ce guide ;
- photocopie des histoires ci-après, découpées suivant les séquences ou en un seul tenant en fonction du mode d'animation que vous retenez ;
- des enveloppes pour y glisser les histoires séparément ;
- le tableau de questions ci-après par sous-groupes (suivant le mode d'animation retenu).

TEMPS NÉCESSAIRE

1 heure

NOTIONS CLÉS ABORDÉES

Un départ à l'étranger naît souvent d'un élan de générosité des jeunes rencontrant un désir d'accueil venant de la communauté locale. Mais, au-delà de cette rencontre d'intérêts, quelques critères doivent baliser la conception et la réalisation de l'action que vont mener ensemble ces différents acteurs.

Tout d'abord, il est important de rappeler qu'une « action de solidarité » ne rime pas forcément avec « action matérielle ». Il n'est pas nécessaire de construire un bâtiment, creuser un puits ou apporter un ordinateur d'occasion pour faire acte de solidarité (voire même dans de nombreux cas, il ne vaudrait mieux pas !).

La première et la plus importante des solidarités est bien de laisser un espace d'expression, d'échange réciproque, de reconnaissance mutuelle. Il est intéressant d'inviter les jeunes à organiser un voyage émaillé de temps de discussion sur des thèmes choisis en commun, monter ensemble une pièce de théâtre ou réaliser une fresque avec ses partenaires sont des actions de solidarité à part entière.

Ce qui est proposé aux jeunes n'est ni de réaliser une action humanitaire, ni de monter un projet de développement. Il leur est proposé de mener une action à leur mesure et en partenariat avec des habitants du pays dans lequel ils se rendent. Il est alors important de les accompagner dans la conception de cette action de solidarité afin de les faire réfléchir sur le sens de celle-ci, sur son utilité, son impact auprès des populations locales et sur le type de relations qu'elle sous-tend. En bref, les jeunes ne vont pas « sauver le monde » mais vivre un temps commun avec leurs partenaires, découvrir et participer à des initiatives locales (ou conçues ensemble), elles-mêmes porteuses de changement social.

Pour résumer, trois « règles d'or » sont à prendre en compte pour bâtir une action de solidarité : Utilité - Réciprocité - Souci de l'impact local. Cette partie est une reprise du *Kit Compagnons camps à l'étranger*, Scouts et Guides de France.

Utilité

L'action de solidarité doit répondre à un besoin de la communauté locale. Ainsi l'action doit s'inscrire dans une structure déjà existante où sont impliquées des personnes de la communauté (« faire ensemble » plutôt qu'« aider »). Ce sont ces personnes ou ces institutions - « le partenaire » - qui sont les mieux placées pour savoir ce dont elles ont besoin, ce qui apporterait un plus à la vie quotidienne de la population. Cependant, c'est aux jeunes, en tant qu'initiateurs de la démarche, de questionner le partenaire. Ainsi le choix de l'action sera un compromis entre les motivations des jeunes, les réels besoins des partenaires et les moyens que chaque acteur pourra y apporter.

Réciprocité

Un adage populaire africain dit que la main qui donne est toujours au-dessus de la main qui reçoit. C'est pour cela qu'une action de solidarité ne se situe pas dans une relation de don, mais dans une relation de partenariat : une action qui se conçoit et se construit ensemble. Cette relation induit que nous sommes à égalité et que chacun a sa place dans une initiative commune : l'action est définie par l'ensemble des partenaires concernés, les décisions sont prises en commun, les réorientations comme les évaluations sont faites en commun, la participation matérielle et financière (lorsqu'elle est nécessaire) est partagée. Cependant, la réciprocité signifie plus une équité dans les relations qu'une égalité pure : la participation de chacun se fait en fonction de ses moyens, les hôtes et les personnes qui sont accueillies n'ayant pas les mêmes obligations, etc.

La réciprocité implique, par ailleurs, un réel échange entre les partenaires. Et si l'action de solidarité profite à la population locale, il doit être aussi très clair – pour les jeunes et pour ceux qui les accueillent – que cette expérience est un réel enrichissement pour eux, et à travers eux pour leur propre communauté, en France. Il est donc important de prendre le temps d'identifier comment cette réciprocité se traduit, dans les deux sens !

Souci de l'impact local

La simple présence des jeunes au milieu d'une communauté locale et, plus encore, l'action qu'ils vont mener, n'est pas sans conséquences sur la vie de cette communauté. Il est important d'au moins essayer (impossible de tout envisager !) d'en connaître et d'en soupeser les tenants et les aboutissants pour rester lucide sur la portée d'un séjour à l'étranger.

- Sur le plan économique :
 - le travail effectué par les jeunes ne doit pas priver quelqu'un de son emploi ;
 - préférer acheter le matériel sur place afin d'éviter les problèmes de douane. C'est aussi une occasion de contribuer à l'économie locale ;
 - éviter les dons de médicaments (parfois non adaptés aux besoins locaux, nécessité d'une personne qualifiée pour les gérer, problème de douane, de péremption...), hormis ceux explicitement demandés par une structure médicale ;
 - éviter les dons de manuels scolaires (non adaptés aux réalités du pays, concurrence avec les maisons d'édition locales, problème de douane...).
- Sur le plan politique, il faut essayer de cerner quels peuvent être les engagements des partenaires et veiller à être en accord avec des prises de positions idéologiques. Il est aussi souhaitable d'éviter que la présence d'étrangers serve les ambitions politiques de tel ou tel responsable, voire que l'action de solidarité fasse partie prenante d'une campagne électorale !
- Sur le plan social, il faut être conscient que le groupe de jeunes va s'insérer pour un temps dans une communauté. Il faut alors être soucieux de respecter l'équilibre de la communauté (ne pas privilégier certaines personnes par rapport à d'autres) ainsi que son environnement écologique, culturel...

POINTS D'ATTENTION POUR L'ANIMATEUR

- Avoir lu, voire avoir déjà utilisé, les fiches « Quelques définitions » et « L'évolution de la notion de développement » de l'étape Développement et Solidarité internationale (cahier 2).

- Suite à cette réflexion, il peut être intéressant de demander aux jeunes de reprendre les éléments de leur travail sur leurs motivations et de formaliser un certain nombre d'objectifs pour leur projet. Rappeler, par ailleurs, que le partenaire a aussi ses propres objectifs qui peuvent être différents sans pourtant être contradictoires. On notera aussi que plus les objectifs des deux parties sont clairs au départ, plus ils ont de chance d'être atteints à l'arrivée. D'où l'importance du travail sur cet aspect du projet (voir l'étape « Des motivations pour un projet », cahier 1).

DÉROULEMENT DE L'ANIMATION : 2 PROPOSITIONS

1^{re} possibilité

1. Scinder en sous-groupes les participants.
2. Distribuer à chaque sous-groupe la feuille d'étude de cas et le tableau de questions. Lecture des cas et discussion avant de répondre aux questions du tableau (20 mn).
3. Mise en commun : discussion pour chaque projet et sur leur pertinence (30 mn).
4. Conclusion : amener les jeunes à s'interroger sur le type de projet qu'ils sont en mesure de mener et de son intérêt (10 mn... et plus).

2^e possibilité

1. Scinder en sous-groupes les participants et distribuer les enveloppes contenant les premiers morceaux d'histoire (3 étapes).
2. Faire lire tour à tour par chaque sous-groupe la première étape de l'histoire. L'ensemble du groupe réagit :
Que pensez-vous de ce type de projet ? Quels sont les aspects positifs ? Quels problèmes peuvent se poser ? Essayer d'imaginer la suite.
3. Distribuer la suite de chaque histoire et procéder au même type de questionnement. L'animateur intervient pour poser des questions permettant d'aller un peu plus loin ou de soulever les aspects pouvant porter à discussion (se reporter aux apports sur le fond ci-dessus).
4. Conclusion : amener les jeunes à s'interroger sur le type de projet qu'ils sont en mesure de mener et de son intérêt (10 mn... et plus).

	HISTOIRE A	HISTOIRE B	HISTOIRE C	HISTOIRE D
Qui était le partenaire du projet ?				
Quels étaient les objectifs de l'équipe ?				
Quels étaient les objectifs du partenaire ?				
Les objectifs ont-ils été atteints, oui ou non ? Pourquoi ?				
Est-ce qu'on peut parler d'un projet de solidarité internationale ?				

Quatre petites histoires

HISTOIRE A

Cécile, Marc et trois amis sont partis au Sahel dans le but d'aider à améliorer la vie des femmes dans un village, à la demande d'un prêtre rencontré en France. Ils ont décidé de construire un lavoir au centre du village, car celui existant était loin du village et les femmes se fatiguaient à aller laver leur linge aussi loin. Sur place...

Sur place, les villageois ne les ont pas aidés dans leur travail, mais les ont regardés faire. Puis il y a eu une grande fête à la fin de la construction du lavoir et les cinq Français sont repartis heureux de leur travail. Un an après...

Un an après, Cécile et Marc sont retournés dans le village. Le lavoir qu'ils avaient construit était toujours là, mais n'était pas utilisé et les femmes continuaient à aller à l'ancien lavoir. Après beaucoup de discussions, les femmes ont expliqué que leur voyage au lavoir était le seul moment qu'elles avaient pour discuter tranquillement entre elles et pour, éventuellement, régler certains problèmes entre familles.

HISTOIRE B

François, Benjamin et Éric habitent à Lannion et sont fous de photos. Ils souhaitent faire un voyage « Utile » et ont pris contact avec une association de pêcheurs aux Philippines par l'intermédiaire d'une ONG. Après discussion avec l'ONG et l'association locale, ils ont préparé...

Après discussion avec l'ONG et l'association locale, ils ont préparé une expo photos sur la pêche en Bretagne et l'ont emmenée avec eux aux Philippines pour la montrer dans des villages de pêcheurs. Ils ont également réalisé un reportage dans le village de pêcheurs philippins dans lequel ils ont vécu pendant trois semaines et où ils ont découvert l'action de l'association de pêcheurs. Au retour...

Au retour ils ont fait le tour de leur département pour montrer cette expo lors de soirées d'animation pour faire découvrir les réalités de la vie et de la pêche dans un pays du Sud. L'exposition a également été présentée à la MJC de leur ville. Depuis une association de pêcheurs de Lannion a commencé un partenariat avec l'association aux Philippines.

HISTOIRE C

Stéphanie, étudiante infirmière, a contacté une petite association humanitaire française par Internet et, à sa demande, est partie avec une dizaine de copains en Équateur, leurs sacs remplis de médicaments qu'ils avaient récoltés dans des pharmacies et auprès de particuliers. À la douane...

À la douane, ils ont eu énormément de problèmes et ont dû payer très cher pour faire rentrer leurs médicaments en Équateur. Une fois entrés dans le pays, ils ont pris la route pour aller au village d'Indiens où les responsables du dispensaire les attendaient. Voyant les médicaments, ils ont été très contents. Ils ont commencé à tout regarder ensemble. Une des responsables du dispensaire qui parlait espagnol...

Une des responsables du dispensaire qui parlait espagnol a posé le problème de la traduction des notices. Heureusement Stéphanie et ses copains avaient acheté un dictionnaire médical en espagnol. Ils se sont mis à tout traduire. Plusieurs personnes du dispensaire qui donnaient les médicaments ne parlaient pas espagnol et étaient, par la suite, obligées de passer à chaque fois par celle qui le parlait. Or cette personne allait bientôt partir travailler en ville. De plus, certains des médicaments n'étaient pas du tout adaptés aux problèmes de santé des personnes sur place. La responsable leur a expliqué qu'ils auraient préféré de l'argent pour pouvoir renouveler leur stock en produits correspondants aux besoins locaux.

HISTOIRE D

A la demande d'une association locale à Madagascar, Amélie et Justine se sont rendues sur place pour faire de l'animation pour enfants dans un orphelinat. Avant leur départ, elles ont longuement préparé leur voyage. Elles ont passé le BAFA et ont fait de l'animation dans des centres de loisirs en France. Elles ont préparé beaucoup de petit matériel à apporter : un ballon, du papier crépon, de la gouache, etc. Une fois arrivées sur place...

Une fois arrivées sur place, elles ont commencé leurs animations. Les enfants étaient ravis qu'elles soient là et participaient avec enthousiasme aux animations. Mais, Amélie et Justine étaient un peu frustrées : les enfants ne comprenaient pas nécessairement ce qui se passait dans les jeux de piste, un peu compliqués, car beaucoup ne parlaient pas le français. Par chance, deux filles du village de leur âge sont venues donner un coup de main. À partir de là, tout s'est beaucoup mieux passé. À leur départ, Amélie et Justine ont été ravies d'apprendre que les filles qui les avaient aidées souhaitaient continuer à faire des animations avec les enfants de temps en temps. Par la suite, elles ont continué à correspondre avec Amélie et Justine. Mais au bout de quelques mois les deux filles malgaches leur ont fait part...

Mais au bout de quelques mois, les deux filles malgaches leur ont fait part des difficultés qu'elles rencontraient pour organiser les animations : il ne leur restait rien du matériel que les deux Françaises avaient apporté. Ces choses se trouvaient très difficilement (seulement à la capitale) et, par ailleurs, coûtaient très cher. Elles demandaient donc à Amélie et Justine de leur faire parvenir à nouveau du matériel d'animation.